

Réfection de la protection maritime de l'Aéroport de Nice Côte d'Azur

**Annexe à la demande d'examen au cas par cas –
Evaluation des incidences Natura 2000**



16 juin 2025

AÉROPORT
NICE CÔTE D'AZUR



Informations relatives au document

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Auteur(s) CARCO Marie
Fonction Chargée d'étude
Volume du document
Version V00
Référence MAR0107

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Rédigé par	Visé par	Modifications
V00	16-juin-2025	M. Carco	C. Foulquier	-

DESTINATAIRES

Nom	Entité
Teddy Pouly	Aéroport Nice Cote d'Azur
Camille Totier	Aéroport Nice Cote d'Azur
Justine Giudicelli	Aéroport Nice Cote d'Azur

Sommaire

1	CONTEXTE	5
1.1	Description du de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « FR9312025 - Basse Vallée du Var »	5
1.2	Espèces mentionnées au sein du Formulaire Standard de Données (FSD)	6
1.2.1	Espèces inscrites à l'article 4 de la Directive 2009/147/CE	6
1.2.2	Autres espèces importantes de faune et de flore	11
1.3	Principaux enjeux et objectifs de gestion	12
2	HABITATS, FAUNE ET FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE SUSCEPTIBLES D'ETRE PRESENTS SUR LA ZONE D'ETUDE DU PROJET	12
2.1	Habitats et flore d'intérêt communautaire susceptibles d'être présents sur la zone d'étude du projet	12
2.2	Faune susceptibles d'être présents sur la zone d'étude du projet	12
3	INCIDENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LA CONSERVATION DES SITES NATURA 2000	13
3.1	Incidence sur les habitats et la flore	13
3.2	Incidence sur faune	13
3.3	Conclusion sur l'incidence du projet sur la conservation du site Natura 2000	13

Références

Figure 1. Vue aérienne de l'aéroport de Nice et localisation des principales infrastructures	4
Figure 2. Localisation du réseau Natura 2000 vis à vis du projet	5

CONTEXTE DU PROJET

L'aéroport Nice - Côte d'Azur (ACA) est situé sur le littoral de la commune de Nice, au Sud-Ouest de la ville. Son emprise couvre une surface de 376 hectares environ. Il est constitué de deux terminaux commerciaux, un terminal Aviation d'Affaires, 11 parkings publics, une zone Fret et une zone Catering.

L'Aéroport Nice Côte d'Azur a été partiellement construit sur un terre-plein gagné sur la mer. Afin de protéger ce terre-plein de la houle et de l'érosion, des protections maritimes ont été mises en œuvre à partir des années 1980.

L'Aéroport de la Côte d'Azur est concessionnaire de la plateforme aéroportuaire. Il est également en charge de la maîtrise d'ouvrage de la protection maritime. Au fil des années et des tempêtes, celle-ci a subi de fortes dégradations, notamment au cours des derniers hivers.

Plusieurs diagnostics ont été réalisés par des bureaux d'études externes, faisant état d'une protection en enrochements déstructurée et des problématiques d'érosion du terre-plein gagné sur la mer pour les zones non protégées à ce jour par des enrochements. À la suite des différentes études réalisées depuis plusieurs années, ACA a ainsi défini un scénario de travaux de réfection de la protection maritime sur les 10 prochaines années, pour lesquels Egis a été désigné Maître d'œuvre.



FIGURE 1. VUE AERIENNE DE L'AEROPORT DE NICE ET LOCALISATION DES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES.

Dans ce contexte et conformément aux articles L122 à L122-3 du chapitre II : « Evaluation Environnementale » du Code de l'Environnement, le projet est soumis à examen au cas par cas au regard de la rubrique « 11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière ». Le présent document constitue l'annexe à la demande au cas par cas « Evaluation des incidence Natura 2000 ».

1 CONTEXTE

L'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation d'un ou plusieurs sites Natura 2000. Plus précisément, il convient de déterminer si le projet peut avoir un effet significatif sur les habitats et les espèces végétales et animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000. Deux types de désignation existent :

- Zones Spéciales de Conservation (ZSC), désignées au titre de la Directive « Habitats » du 21 mai 1992 ;
- Zones de Protection Spéciale (ZPS), désignées au titre de la Directive « Oiseaux » du 2 avril 1979.

Au regard de la Figure 2, l'aire d'étude rapprochée du projet est localisée dans l'emprise de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « FR9312025 - Basse Vallée du Var ».



FIGURE 2. LOCALISATION DU RESEAU NATURA 2000 VIS A VIS DU PROJET.

1.1 Description du de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « FR9312025 - Basse Vallée du Var »

Le site « FR9312025 - Basse Vallée du Var », a été désigné ZPS par arrêté ministériel en date du 03 mars 2006. Il couvre une surface totale de 640 ha au sein du département des Alpes maritimes. La basse vallée du Var constitue la plus importante zone humide littorale de la Côte d'Azur. Malgré un contexte très marqué par les aménagements humains, ce site rassemble plusieurs types de milieux naturels (vasières, bancs de galets, eaux libres) rares dans le département. Il constitue un site à enjeux pour l'avifaune, notamment pour les oiseaux d'eau. En effet, la basse vallée du Var constitue un site important de repos et d'alimentation pour les espèces migratrices ainsi que pour les espèces hivernantes. De plus, des espèces à fort enjeux patrimoniaux tels que la Sternes pierregarin et le Blongios nain y nidifient.

Le site est sous la gestion du Conseil Départemental des Alpes Maritimes.

1.2 Espèces mentionnées au sein du Formulaire Standard de Données (FSD)

Les espèces mentionnées au sein du Formulaire Standard de Données de la ZPS « FR9312025 - Basse Vallée du Var » sont listées dans les sections suivantes.

1.2.1 Espèces inscrites à l'article 4 de la Directive 2009/147/CE

Les espèces d'intérêt communautaire, qui sont sur le territoire en question, en danger, vulnérables, rares ou endémiques, sont désignées à l'article 4 de la Directive Oiseaux. Pour la Zone de Protection Spéciale « Basse Vallée du Var » les espèces d'intérêt communautaires suivantes sont susceptibles d'être présentes.

TABEAU 1. ESPECES INSCRITES A L'ARTICLE 4 DE LA DIRECTIVE OISEAUX ET JUSTIFIANT DE LA DESIGNATION DU SITE « FR9312025 - BASSE VALLEE DU VAR ».

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	POPULATION			EVALUATION			
			Type	CAT.	QUALITE DONNEES	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
A480	<i>Cyanecula svecica</i>	Gorgebleue à miroir	C	P	P	D			
A004	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	C		P	D			
A004	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	W		M	C	B	C	C
A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	R	P	M	C	B	C	B
A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	W	R	DD	C	B	C	B
A021	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	R	P	M	C	B	C	B
A021	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	C	P	P	C	B	C	B
A022	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	R	P	G	C	B	C	B
A022	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	C	P	M	C	B	C	B
A023	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	C	P	P	C	B	C	B
A024	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	C	P	M	C	B	C	B
A025	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	C		P	C	B	C	B
A026	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	C	P	P	C	B	C	C
A028	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	P	C	DD	D			
A029	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	C	P	P	C	B	C	B
A030	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	C	V	M	D			
A031	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	C	P	P	D			

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	POPULATION			EVALUATION			
			Type	CAT.	QUALITE DONNEES	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
A032	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	W		P	C	B	C	C
A032	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	C	R	P	C	B	C	C
A034	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	C		MD				
A035	<i>Phoenicopterus ruber</i>	Flamant des Caraïbes	W	P	P	D			
A035	<i>Phoenicopterus ruber</i>	Flamant des Caraïbes	C	P	P	C	B	C	B
A036	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	W		P	C	B	C	B
A036	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	R		P	C	B	C	B
A048	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	W		P	C			
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	W		P	C	B	C	B
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	C		P	C	B	C	B
A053	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	W		P	C	B	C	B
A053	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	R		P	C	B	C	B
A053	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	C		P	D			
A058	<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	C	R	P	C	B	C	B
A059	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	W		P	D			
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	C	C	DD	D			
A073	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	C	C	DD	C	B	C	B
A74	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	C	R	DD	D			
A080	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	C	C	DD	D			
A081	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	C	R	P	D			
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	C		P	D			
A084	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	C	P	P	D			
A094	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	C	P	M	D			

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	POPULATION			EVALUATION			
			Type	CAT.	QUALITE DONNEES	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
A097	<i>Falco vespertinus</i>	Faucon kobez	C		P	D			
A100	<i>Falco eleonora</i>	Faucon d'Éléonore	C	P	P	D			
A103	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	C	P	M	D			
A118	<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	P		P	C	B	C	B
A119	<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	C	P	P	C	B	C	B
A123	<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	P		P	D			
A125	<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	W		P	D			
A125	<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	R		P	D			
A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie	C		M	C	B	C	C
A131	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	C	P	P	C	B	C	B
A132	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	C	P	P	C	B	C	B
A135	<i>Glareola pratincola</i>	Glaréole à collier	C	P	P	C	B	C	B
A136	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	R		M	C	B	C	B
A136	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	C	R	DD	D			
A137	<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot	C		P	C	B	C	B
A138	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	C	R	P	C	B	C	B
A141	<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	C		P	D			
A142	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	W	P	M	D			
A142	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	C	C	P	D			
A143	<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	C		P	D			
A144	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	C		P	C	B	C	B
A145	<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	C		P	C	B	C	B

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	POPULATION			EVALUATION			
			Type	CAT.	QUALITE DONNEES	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
A146	<i>Calidris temminckii</i>	Bécasseau de Temminck	C	R	DD	D			
A147	<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	C	R	P	C	B	C	B
A149	<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	C		P	C	B	C	B
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	W		M	C	B	C	C
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	C		P	C	B	C	B
A156	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	C	P	P	C	B	C	B
A157	<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	C		P	C	B	C	B
A158	<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu	C		P	D			
A160	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	C		P	C	B	C	B
A161	<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin	C		P	C	B	C	B
A162	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	C		P	C	B	C	B
A164	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	C		P	C	B	C	B
A165	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	C		P	C	B	C	B
A166	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	C	R	P	C	B	C	B
A168	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	W	R	P	C	B	C	B
A168	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	C	R	P	C	B	C	B
A169	<i>Arenaria interpres</i>	Tournepierre à collier	C		P	C	B	C	C
A176	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	W	P	P	C	B	C	C
A176	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	C	C	P	C	B	C	B
A179	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	W		P	C	B	C	B
A179	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	C	C	P	D			
A180	<i>Larus genei</i>	Sterne hansel	C	P	P	C	B	C	B
A182	<i>Larus canus</i>	Goéland cendré	C		P	D			

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	POPULATION			EVALUATION			
			Type	CAT.	QUALITE DONNEES	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
A183	<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	C		P	D			
A189	<i>Gelochelidon nilotica</i>	Guifette noire	C	P	P	C	B	C	B
A193	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	R	P	G	B	B	C	B
A193	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	C	C	P	C	B	C	B
A197	<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	C	P	P	C	B	C	B
A2150	<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	C	P	M	D			
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	W	P	P	C	B	C	B
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	C	R	DD	C	B	C	B
A246	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	C	R	DD	D			
A302	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	C	R	DD	D			
A338	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	R	P	P	D			
A338	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	C	R	DD	D			
A379	<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	C	P	P	D			
A734	<i>Chlidonias hybrida</i>	Guifette moustac	C	P	P	C	B	C	B
A773	<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	C	P	P	D			
A855	<i>Mareca penelope</i>	Canard siffleur	C		P	C	B	C	C
A856	<i>Spatula querquedula</i>	Sarcelle d'été	C		P	D			
A857	<i>Spatula clypeata</i>	Canard souchet	C		P	D			
A861	<i>Calidris pugnax</i>	Combattant varié	C	P	P	C	B	C	B
A862	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	Mouette pygmée	C	R	DD	D			
A863	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Sterne caugek	W	P	P	C	B	C	B
A863	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Sterne caugek	C	P	P	C	B	C	B
A885	<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	C	P	P	C	B	C	B

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	POPULATION			EVALUATION			
			Type	CAT.	QUALITE DONNEES	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
A889	<i>Mareca strepera</i>	Canard chipeau	C		P	D			
A892	<i>Zapornia parva</i>	Marouette poussin	C	P	P	C	B	C	B
A893	<i>Zapornia pusilla</i>	Marouette de Baillon	C	P	P	D			
A894	<i>Hydroprogne caspia</i>	Sterne caspienne	C		P	D			
A604	<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	W	C	DD	D			
A604	<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	C	C	DD	D			

Type : P = espèce résidente (sédentaire), R = reproduction (migratrice), C = concentration (migratrice), W = hivernage (migratrice).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, P : espèce présente.

Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple) ; M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple) ; DD= Données insuffisantes.

Population : B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.

Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».

Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

Evaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative »

1.2.2 Autres espèces importantes de faune et de flore

Le Formulaire Standard de Données de la ZPS « Basse vallée du Var » mentionne également la présence des espèces suivantes.

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	CAT.	Autres catégories			
			A	B	C	D
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	P			X	
<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline	V	X			
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	P	X			

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, P : espèce présente.

Autres catégories : A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

1.3 Principaux enjeux et objectifs de gestion

La vulnérabilité de ce site d'intérêt communautaire est liée notamment à la forte pression anthropique, caractérisée par le dérangement des secteurs de nidification, d'espèce à fort enjeu de conservation (tel que la Sterne naine et Sterne Pierregrain) dû à une fréquentation humaine non maîtrisée.

Le DOCUMENT d'Objectifs du site Natura 2000 (DOCOB) « Basse Vallée du Var » approuvé par arrêté préfectoral en date du 28 juillet 2014, fait mention de 6 objectifs de conservation opérationnels présentés ci-après :

- Objectif 1 : Maintenir au moins 3 ha d'îlots et de bancs de graviers non végétalisés et peu végétalisés pour la reproduction des sternes,
- Objectif 2 : Maintenir et renforcer la mosaïque d'habitats de l'ensemble du site (roselières, vasières, ripisylve...),
- Objectif 3 : Éviter la fermeture des roselières,
- Objectif 4 : Garantir les conditions de tranquillité,
- Objectif 5 : Restaurer le transport solide et renforcer la dynamique fluviale en faveur de l'avifaune patrimoniale,
- Objectif 6 : Maintenir et renforcer la fonction de corridor dans l'axe de la vallée et la connectivité avec les espaces naturels et agricoles environnants.

Le DOCOB fait mention d'enjeux de conservation forts au niveau du secteur de l'embouchure du Var.

2 HABITATS, FAUNE ET FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE SUSCEPTIBLES D'ETRE PRESENTS SUR LA ZONE D'ETUDE DU PROJET

2.1 Habitats et flore d'intérêt communautaire susceptibles d'être présents sur la zone d'étude du projet

Pour rappel le FSD du site Natura 2000 ne mentionne pas d'habitats ni de flore d'intérêt communautaire. Par ailleurs, les travaux du présent projet se déroulent à plus de 700 m de l'emprise du site Natura 2000 « Basse Vallée du Var ». Au regard de cette distance, les habitats ainsi que la flore d'intérêt communautaire du site Natura 2000 « Basse Vallée du Var » ne seront pas susceptibles d'être présents sur la zone d'étude du projet.

2.2 Faune susceptibles d'être présents sur la zone d'étude du projet

Pour rappel, la liste des espèces d'intérêt communautaire fléchées au FSD (Formulaire Standard de Données) du site « FR9312025 – Basse Vallée du Var » est donnée dans le Tableau 1 page 6.

Au regard des inventaires réalisés courant 2025, (cf. ANNEXE9), les espèces présentées dans le tableau ci-dessous sont présentes sur la zone d'étude du projet, bien que localisée hors de l'emprise du site N2000.

TABEAU 2. LISTE DES ESPECES D'OISEAUX OBSERVES SUR LA ZONE D'ETUDE DU PROJET ET MENTIONNEES AU FSD DU SITE NATURA 2000 « BASSE VALLEE DU VAR ».

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur
<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucopée
<i>Larus canus</i>	Goéland cendré
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot
<i>Hydroprogne caspia</i>	Sterne caspienne
<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Sterne caugék

3 INCIDENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LA CONSERVATION DES SITES NATURA 2000

3.1 Incidence sur les habitats et la flore

Au regard de la localisation des travaux et des zones retenues pour le cheminement des engins vis-à-vis du site Natura 2000 « Basse Vallée du Var », le projet n'aura pas d'impact sur les habitats et la flore du site Natura 2000.

3.2 Incidence sur faune

Au regard la nature des travaux, les opérations de confortement des ouvrages en place et de construction du nouvel ouvrage de protection ne seront pas en mesure de porter atteinte aux espèces mentionnées dans le FSD du site Natura 2000 « Basse Vallée du Var ».

Le déplacement des engins de chantier sur les voies de circulation dédiées sera potentiellement en mesure de déranger la faune du site Natura 2000. Toutefois, il est à noter que les cheminements sont d'ores et déjà utilisés dans le cadre des activités aéroportuaires. Le projet, n'ajoutera donc pas de pression supplémentaire à la faune présente sur le site Natura 2000.

3.3 Conclusion sur l'incidence du projet sur la conservation du site Natura 2000

Au regard de ces informations, les opérations prévues dans le cadre de la réfection de la protection maritime de l'aéroport de Nice Côte d'Azur, ne seront pas en mesure de nuire à la conservation du site Natura 2000 « Basse Vallée du Var ».

eg

www.egis-group.com

